



Organisation

Catégorie U6-U7

Contact

Référent : Edouard FROGER - 06.10.56.18.18 - edouard.froger@savoie.fff.fr

Accueil

Pratique : le samedi après-midi
Accueil des équipes à 14H00 précises
Début des rencontres à 14H30

Remplir la feuille de plateau U7, avant le début des rencontres (fournie par le club « accueil »)
Transmettre la feuille d'effectif U7 (une par club représenté), au responsable du plateau
Renvoyer l'ensemble des documents au District, avant le mercredi suivant la date du plateau.

Tous les documents liés à l'organisation de la pratique U7 sont disponibles en téléchargement, sur le site du District de Savoie de Football : <https://savoie.fff.fr> (onglet « Jeunes »)

Règlement

Mise à jour régulière des joueurs présents sur la feuille d'effectif.

Pratique U7 :

4 joueurs sur le terrain (3 + 1 GB)
Nombre de remplaçants de 0 à 2 (préconisation : 1)

Pratique U6 :

3 joueurs sur le terrain (2 + 1 GB)
Nombre de remplaçants de 0 à 2 (préconisation : 1)

Extrait Article 59 des Règlements généraux de la F.F.F. :

Pour pouvoir prendre part aux activités officielles organisées par la Fédération, les Ligues régionales, les Districts ou les clubs affiliés, tout joueur, dirigeant, éducateur doit être titulaire d'une licence "Fédérale" régulièrement établie au titre de la saison en cours.

Les lois du jeu - les points clés

TERRAIN - BUTS - BALLON

Pratique U7 : Largeur : 20 mètres - Longueur : 28 mètres

Surface de réparation U7 : 20 m x 7 m.

Pratique U6 : Largeur : 15 mètres - Longueur : 21 mètres

Surface de réparation U6 : 15 m x 7 m.

Buts : Cages avec filets de préférence : 4 m x 1,50 m (hauteur d'un piquet).

Ballon : taille 3.

TEMPS DE JEU

Temps de jeu par joueur : minimum 75% - tendre vers 100%.

Chaque joueur doit démarrer 1 période.

PAS DE HORS-JEU – TACLE INTERDIT

COUP D'ENVOI

Interdit de marquer directement sur l'engagement.

Adversaires à 4 mètres.

PRISE DE BALLE À LA MAIN DU GARDIEN SUR PASSE EN RETRAIT D'UN PARTENAIRE

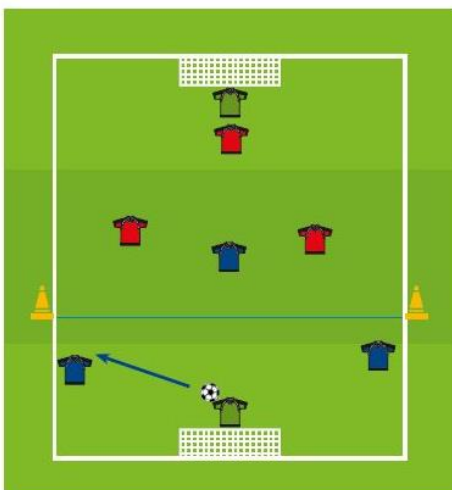
Autorisée

RELANCE DU GARDIEN DE BUT

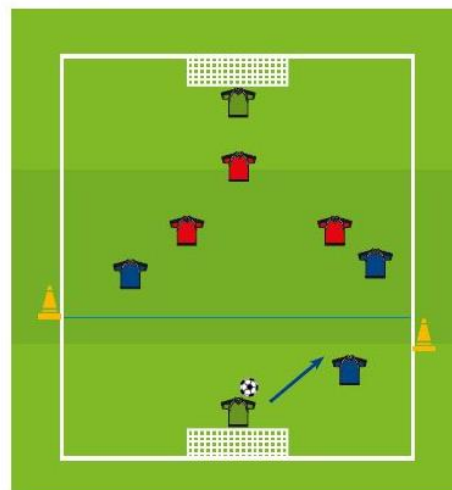
Relance protégée aux 7 mètres (pour les U6 et U7)

Pas de frappe de volée ou de 1/2 volée.

Triangle en Pointe haute



Triangle en Pointe basse



La relance protégée est mise en place lors de deux situations :

- > le GDB est en possession du ballon à la main (le GDB peut relancer à la main ou au pied).
- > la réalisation d'un coup de pied de but (uniquement au pied).

La zone protégée correspond à la largeur du terrain sur une longueur de 7 mètres.

Lors de la relance, l'équipe adverse devra se replacer entièrement derrière la zone protégée.



Les joueurs adverses pourront entrer dans la zone lors de trois situations :

- le ballon est contrôlé ou touché par un partenaire du porteur de balle.
- le ballon franchi la ligne de la zone protégée.
- le ballon sort des limites du terrain.

TOUCHE

Au pied, sur une passe au sol ou une conduite (interdiction de marquer sur une touche directe).
Cependant, le joueur peut rentrer en conduite de balle et marquer.

COUPS FRANCS

Directs - mur à 4 mètres.

COUP DE PIED DE RÉPARATION

À 8 mètres.

CORNERS - COUP DE PIED DE COIN

Depuis le point de corner.

Au pied, sur une passe au sol ou une conduite de balle (interdiction de marquer sur une frappe directe).
Cependant, le joueur peut rentrer en conduite de balle et marquer.

Temps de jeu

Le temps de jeu définit pour la catégorie U7 par la F.F.F : 50 minutes

Format des plateaux U7 : 5 séquences de 10 minutes (2 rencontres – 1 défi – 2 rencontres)

Format des plateaux U6 : 5 séquences de 10 minutes (2 rencontres – 1 défi – 2 rencontres)

Arbitrage

Lois du jeu : Règlement de la pratique à 4, à 3, sur le territoire (règles F.F.F.).

Principe général : Arbitrage éducatif

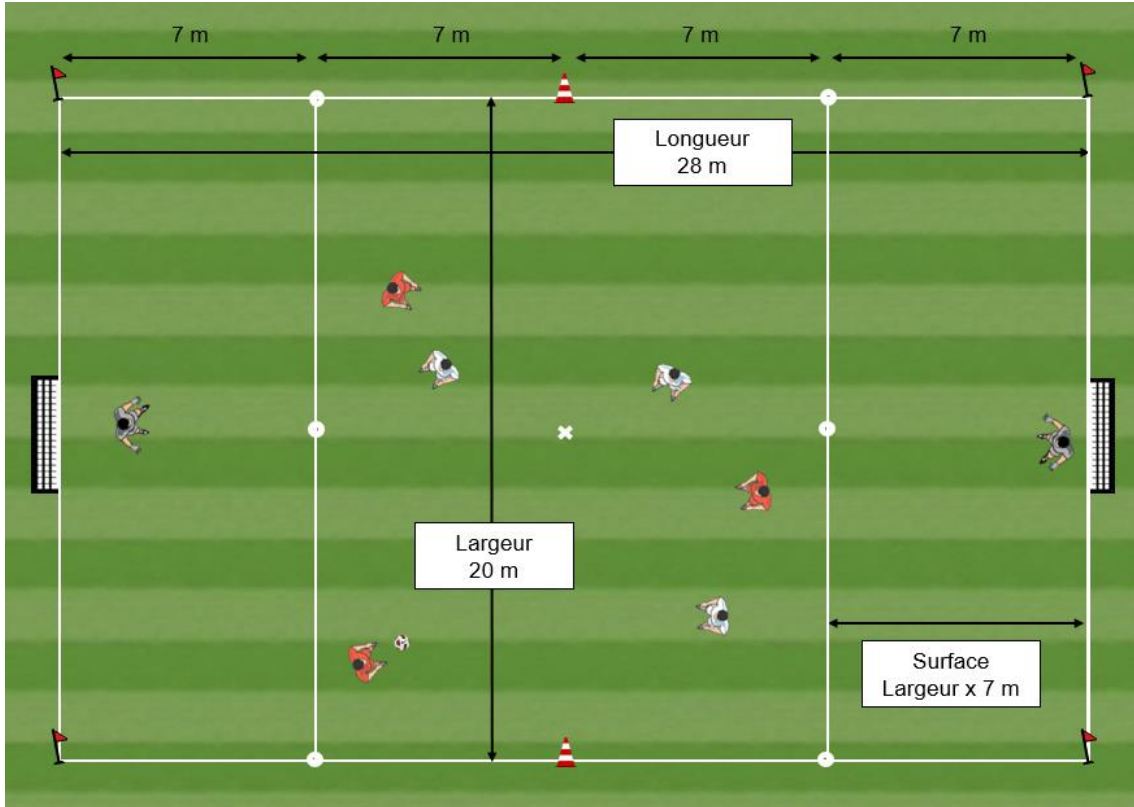
L'arbitrage doit être réalisé conjointement par les deux éducateurs présents sur le terrain. Il est nécessaire en amont d'organiser un briefing qui permettra de cadrer les lois du jeu spécifiques de la pratique des U6-U7.

Il est important de se rapprocher de l'arbitre référent du club pour mettre en place des actions de sensibilisation à l'arbitrage (lien avec le projet éducatif du club et le Programme Educatif Fédéral).

Les parents accompagnateurs doivent être sensibilisés aux lois du jeu spécifiques de la pratique, prioritairement lorsqu'ils sont amenés à encadrer une équipe.

Un seul éducateur par équipe (l'éducateur est le référent).

Espace de jeu U7 - 4 contre 4



Espace de jeu U6 - 3 contre 3

